

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous ressentez l'appel du large et le besoin de découvrir le monde, de vous enrichir de nouvelles cultures ou encore de perfectionner la maîtrise d'une langue étrangère ? **La bourse mobilité** de Thonon Agglomération vous aide à concrétiser vos projets.

**Pour un job, une formation, un stage, un séjour linguistique ou humanitaire**, une bourse peut vous être attribuée. Accessible à tous, sous conditions de diplôme et de niveau de langue, le montant de l'aide versée dépend aussi des conditions de ressources du bénéficiaire (elle peut aller jusqu'à 3 000€ pour les projets collectifs et 1 000€ pour les projets individuels).

Les autres conditions à remplir :

- avoir entre 16 et 25 ans et être domicilié ou interne dans l'une des 25 communes de Thonon Agglomération.
- partir en priorité dans un pays membre de l'Union Européenne.
- projet d'études, stage, formation, job, séjour linguistique ou séjour à caractère humanitaire ou solidaire. Sauf stage obligatoire à l'étranger.
- séjour d'une durée minimum de 21 jours à l'étranger et maximum un an, sauf pour les chantiers solidaires où le séjour peut être de 14 jours.
- le projet doit être initié en 2026.
- partager son expérience en retour. Elle pourra prendre plusieurs formes : carnet de bord, blog, diaporama, conférence, vidéo...
- sélection des candidatures par un jury.

**Retirez votre dossier de candidature sur le site [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr) - Rubrique "L'agglo à la Une"**  
**Date-limite de dépôt des candidatures : le 30 mai 2026.**